

## COMPTE-RENDU REUNION

### PROCÈS VERBAL RÉUNION DU BUREAU Mercredi 10 décembre 2014

Le 10 décembre de l'année deux mille quatorze à neuf heures, les membres du Bureau de l'Association Xylofutur se sont réunis à Bordeaux Sciences Agro, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

#### **Membres du Bureau présents ou représentés**

Cf Liste d'émargement ci-jointe

#### **Invités Présents**

LANGLET Nicolas, Directeur Xylofutur

COSSON Martine, Assistante

#### **Ordre du jour:**

- 1/ Validation PV du Bureau du 16 septembre 2014
- 2/ Feuille de route et contrats de performance 2015-2018
- 3/ Etat des lieux financiers
- 4/ Aspects RH – recrutement Directeur
- 5/ Partenariat
- 6/ Points adhérents
- 7/ Points projets
- 8/ Points actions collectives
- 9/ Projets formation – développement des compétences
- 10/ Agenda

En introduction, Nicolas Langlet informe le Bureau que compte tenu du départ de Tanguy Massart de la société FINSA France, les représentants au Bureau de cette dernière sont désormais :

Titulaire: T Sanguinat, directeur usine

Suppléant: Miguel Calvo

## 1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DU 16 septembre 2014

Le Président soumet le procès verbal au vote.

### Première résolution

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

## 2. FEUILLE DE REOUTE ET CONTRAT DE PERFORMANCE 2015-2018

Eric Plantier et Nicolas Langlet présentent les grandes orientations de la feuille de route et le positionnement de Xylofutur pour la période 2015-2018.

### Deuxième résolution

Le Bureau valide les orientations de la feuille de route 2015-2018 qui lui ont été présentées. Toutefois le Bureau souhaite que des modifications de forme et quelques compléments y soient apportées comme notamment :

- Mettre plus en avant l'écosystème de la recherche au niveau du point 5.2,
- Mettre plus en avant les collaborations à l'international de l'éco système de la recherche et notamment avec le Pays Basque espagnol,
- Mentionner la notion de « foresterie de précision » et de « services » sur l'axe Ressource

Les membres du Bureau peuvent apporter leurs contributions avant le 15 janvier 2015 afin que la procédure de signature du contrat de performance puisse être enclenchée le plus rapidement possible.

La signature est prévue février/mars 2015.

### 3. ETAT DES LIEUX FINANCIERS

#### 1/ Etat financiers 2014 :

Dépenses / Recettes au 1<sup>er</sup> décembre 2014 – (budget 2014 de 482880 €)

- Dépenses: 370 K€
- Recettes: 360 K€

Dont recettes privées:

cotisations: 127 000 € (contre 124 000 € de prévus) ↻

contributions projets: 11 700 € (contre 20 040 € de prévus) ↻

=> contributions RVLO de 8400 € à recouvrir

recettes évènements: 3400 + 4000 = 7400 € (contre 2000 € de prévus) ↻

autres non prévues: prestations de sous-traitance F2G2, 4680 € ↻

#### 2/ Trésorerie :

Nicolas Langlet fait état de la trésorerie actuelle et des difficultés qui s'annoncent notamment pour la fin du premier trimestre 2015 et fin d'année 2015 (voir plan de trésorerie jointe).

Compte tenu des outils actuels qui s'avèrent insuffisants (une autorisation de découvert de seulement 20 K€ auprès du CIC + réalisation de Daily avec la Banque Courtois), Eric Plantier informe le Bureau que des démarches ont déjà été faites avec Nicolas Langlet pour tenter de trouver de nouveaux outils pour financer la trésorerie future.

Ainsi sont présentées deux premières propositions :

- **Banque Courtois:**
  - Pas d'autorisation de découvert
  - Dailly à partir notification de la décision de subvention de gouvernance (et non une fois convention signée = gain de temps)
- **Caisse d'épargne:**
  - Autorisation de découvert à 40 K€ pendant 4 mois si la moitié du budget est basculé à la Caisse d'Epargne, taux 3,095%
  - Autorisation de découvert à 80 K€ pendant 4 mois si la totalité du budget est basculé, taux 3,095%

Nicolas Langlet informe le Bureau que le CIC, contrairement à la Banque Courtois, n'est pas réellement réactif et coopératif.

Le Bureau accueille favorablement la recherche de nouveaux partenaires bancaires et une offre comme celle de la Caisse d'Épargne mais souhaiterait disposer de taux plus bas. Le Bureau informe également Eric Plantier et Nicolas Langlet que la BNP, le Crédit Coopératif ou bien la CDC pourrait être sollicités.

### **Troisième résolution**

Le Bureau donne mandat au Président pour sélectionner le partenaire bancaire le plus intéressant pour remplacer le CIC et soutenir Xylofutur dans la gestion de la trésorerie avec la Banque Courtois.

### **2/ Proposition de budget de la gouvernance 2015:**

Le budget de la gouvernance 2015 (voir fichier joint) est évalué à 500 840 € soit une hausse de 4% par rapport à 2014.

La répartition du budget est la suivante :

Masse salariale : 269 500 €

Fonctionnement : 108 340 €

Déplacements : 30 000

Communication : 35 000 €

Tps homme entreprises : 60 000 €

Nicolas Langlet attire l'attention du Bureau sur le modèle économique de Xylofutur qui fait que la masse salariale de Xylofutur est évaluée à 335 Ke pour un effectif de 6,5 ETP dont 20 % sont couverts par les actions collectives.

Le budget de la gouvernance recouvrant ainsi seulement 80 % de la masse salariale.

### **Quatrième résolution**

Le Bureau valide la proposition de budget 2015 présentée.

#### 4. ASPECTS RH

- Conformément à la décision du Bureau du 16 septembre 2014, Mélanie COVAS est en CDD à 60% pour remplacer Céline Champarnaud actuellement en congés maternité.
- Par ailleurs, et après vérification des aspects juridiques, administratifs et financiers, et conformément à l'avis du Bureau du 16 septembre 214, Mélanie Covas réalise une mission complémentaire en CDD à 40 % pour renforcer le lien avec les adhérents et réaliser notamment une enquête adhérent.
- Concernant le recrutement du nouveau directeur, Nicolas Langlet fait état du nombre de CV et de la composition du jury qui auditionnera les 4 derniers candidats encore en course suite au travail réalisé par le cabinet de recrutement (voir document joint).
- Concernant le départ de Nicolas Langlet, Eric Planier propose au Bureau la mise en œuvre d'une rupture conventionnelle avec un montant de prime égal au minimum légal estimé aux environs de 3000 €.

#### Cinquième résolution

Le Bureau valide la mise en œuvre d'une rupture conventionnelle pour le contrat de Nicolas Langlet avec une prime de rupture n'excédant pas le minimum légal.

#### 5. PARTENARIATS

Dans le cadre de la mise en œuvre d'INEF 4 et de rendre plus cohérent les relations entre INEF 4 et Xylofutur, un contrat de partenariat doit être mis en place.

Le projet en cours de discussion (voir document joint) fait état des points principaux suivants sur lesquels les parties semblent être en accord :

- Partenariat adhésion croisée à 2000 €
- Obligations réciproques sur détection, montage et apport d'idées
- Afin de limiter les doubles cotisations, pour les entreprises qui sont adhérentes au partenaire XYLOFUTUR et qui rentrent dans un projet INEF4, alors les cotisations INEF4 sont déduites du montant de la cotisation à XYLOFUTUR

Seul l'aspect « contribution projet » qui doit être versé dans le cadre de projet labellisé et financé n'a pas été défini.

Nicolas Langlet confirme que les discussions sont toujours en cours et que le document final sera soumis à l'approbation du prochain Bureau.

Nicolas Langlet invite chaque membre du Bureau à lui faire part des commentaires et suggestions éventuelles.

## 6. POINTS ADHERENTS

**175 adhérents en 2014, pour un montant de 127 K€ (+ 3K€ par rapport objectif visé)**

**38 nouveaux membres en 2014, équivalent à 15 238 €**

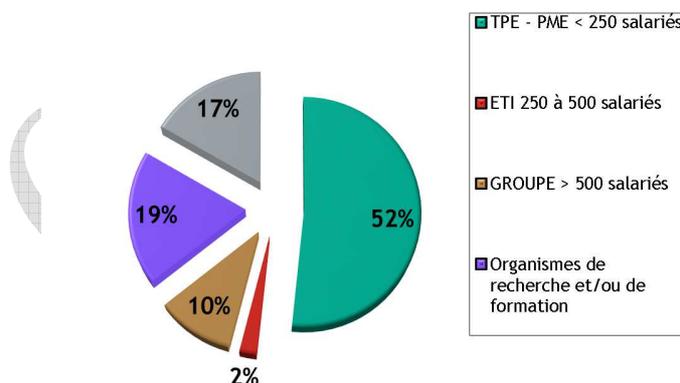
**19 départs d'adhérents pour un montant de 14 040 € dont:**

- 8 démissions
- 7 non payés
- 4 LJ/RJ

**Cotisations de 2014 non réglées à ce jour pour un montant de 2040€ TTC:**

BEDOUT – PYRENEES CHARPENTES – INTACE - UCFF

Répartition des 175 membres au 1/12/2014



Eric plantier et Nicolas Langlet ont initié une discussion sur une nouvelle politique tarifaires des cotisations pour 2015, avec notamment une augmentation pour les groupes.

Suite aux échanges avec le Bureau, ce dernier ne souhaite pas une modification des cotisations compte tenu du contexte économique mais surtout compte tenu du fait que les financeurs publics du pôle maintiennent le montant de leurs aides comme en 2014.

Le Bureau souhaite cependant qu'une réflexion soit lancée dès le premier semestre 2015 pour définir une nouvelle grille tarifaire des cotisations en 2016 au vu des risques de diminution des aides publiques.

## 7. POINT PROJETS

### Bilan des projets 2014 à ce jour:

19 labellisés sur 23 présentés,

6 bois (5 labellisés/6),

2 financés (Mocobois, BGH), 3 en cours d'instruction

11 chimie (10 labellisés/11),

1 financé (RESET)

6 en cours instruction

6 forêts (3 labellisés)

2 financés (Ecodune, Qualipin), 3 en cours d'instruction

## 8. ACTIONS COLLECTIVES

Nicolas Langlet fait rapidement état de la progression encourageante des différentes actions collectives en cours (voir fichier ppt joint).

## 9. PROJETS FORMATION-DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

1/ Devant les différents projets déposés ou en cours de discussion, Nicolas Langlet souligne l'importance de constituer la Commission Formation de Xylofutur selon le nouvel organigramme pour que puisse être initié un nouvel élan d'échanges et de concertation sur l'ensemble des projets dédiés à la formation mis en œuvre par les différentes instances compétentes dans ce domaine.

Compte tenu des aspects politiques existant autour de la formation, Stephane Latour s'est proposé de travailler avec S Grelier et Nicolas Langlet sur la configuration de cette commission.

2/ Le conseil scientifique propose à la validation du Bureau deux projets (voir document joint ppt):

- Un projet de publication pour valoriser les résultats de recherche aux Presses Universitaires de Bordeaux
- Un Projet « Xylo Forum » d'innovation sociale

**Sixième résolution :**

Le Bureau valide le projet de publication via les Presses Universitaires de Bordeaux en mettant en avant la nécessité de s'organiser en conséquence avec l'équipe opérationnelle compte tenu de la charge de travail que cela comporte. Par ailleurs, le Bureau valide le fait que Xylofutur puisse financer en partie les coûts de ces publications. Un travail de recherche d'un financeur complémentaire est donc nécessaire.

**Septième résolution :**

Bien qu'intéressant, le Bureau ne valide pas la mise en œuvre du projet « Xylo Forum » tel que présenté ce jour. En effet, si l'outil en question peut être intéressant et lié à l'initiative 4D+, le Bureau considère qu'une phase test soit réalisée en 2015 avant d'initier un projet de cette importance. En fonction de cette phase test le projet pourra être déployé ou pas.

## 10. AGENDA 2015

L'agenda 2015 de l'ensemble des réunions de Bureau, Commissions, Conseil Scientifique et Comité opérationnel est joint à ce compte rendu

L'agenda 2015 des événements Xylofutur est également joint à ce document

Roland de Lary informe le Bureau que la Fête du Fleuve qui aura lieu du 25 au 31 mai 2015 aura un espace dédié au bois et à la forêt. La présence de l'ensemble des acteurs de la filière est de ce fait important en terme de communication et d'image.

**Le prochain Bureau se réunira le 12 février 2015  
de 9h à 12h30**

CONFIDENTIEL